



ANNÉE UNIVERSITAIRE 2021-2022

MCCC ET VALIDATION DES ENSEIGNEMENTS

TABLEAUX DES U.E et U.E.L.C.

CALENDRIER DES EXAMENS

CALENDRIER DES CONGÉS ÉTUDIANTS

Compte tenu de la situation sanitaire les enseignements et examens pourront être dispensés soit en présentiel, soit en distanciel, soit en hybride, sans que l'on puisse le prévoir précisément au moment de la validation des MCCC 2021-2022

- Date de validation par le conseil de faculté : 24 juin 2021
- Date de validation par le CFVU : 6 juillet 2021

11 Rue Guillaume PARADIN - 69 372 LYON Cedex 08

<http://odontologie.univ-lyon1.fr>

Université Claude Bernard Lyon 1 - Membre de l'Université de Lyon

N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF : 85.42Z

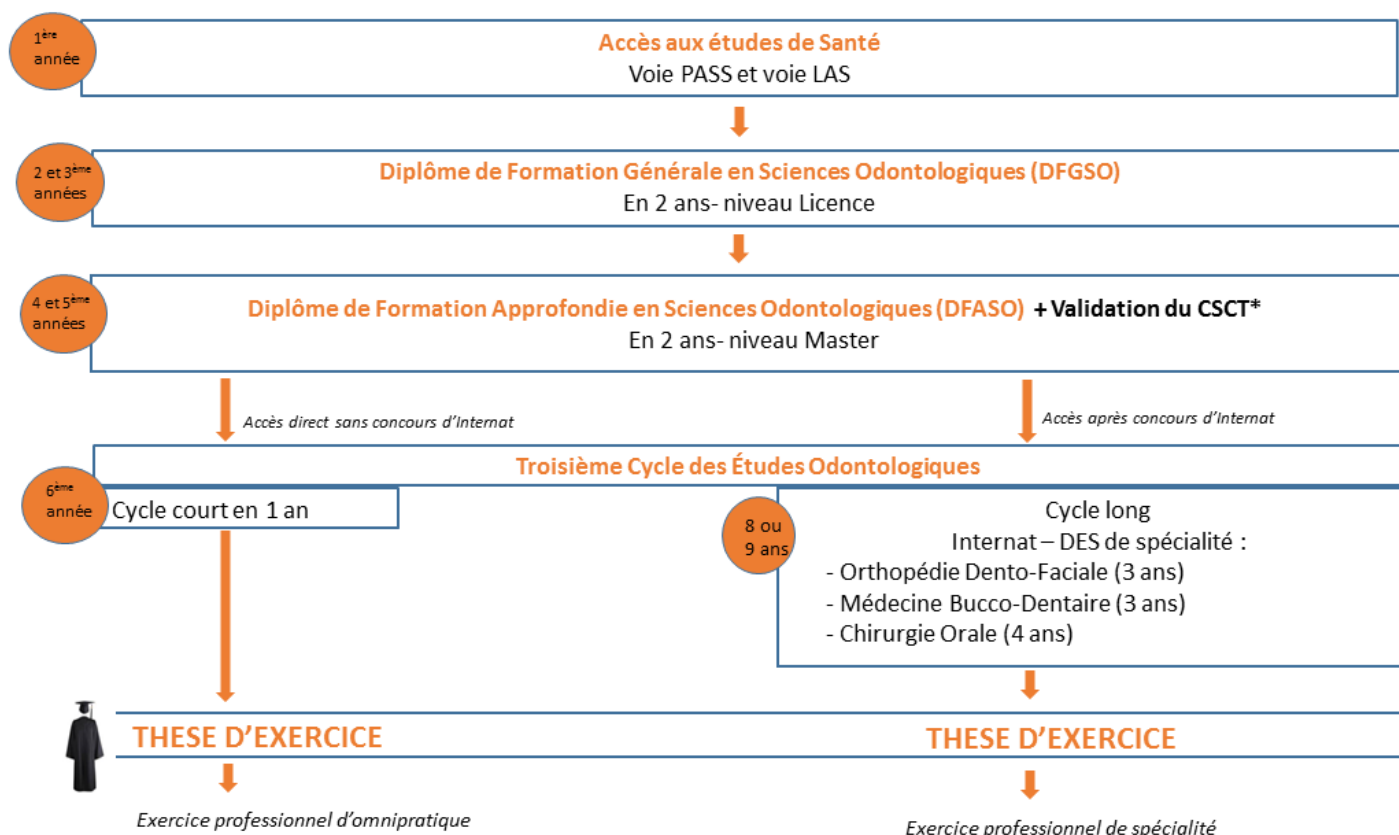
• TP LYON 10071 69000 00001004330 72

SOMMAIRE

N° de page

Schéma des études	3
Dispositions applicables aux étudiants de FGSO2, FGSO3, FASO1, FASO2, TCEO1 ..	4
Modalités générales	5
I – Organisation des enseignements	
II – Règles communes pour les absences	
III – Consultation des copies	
IV – Thèse	
V- Délivrance des diplômes	
Contrôle des connaissances	8
I – Modalités	
II – Validation d’une année	
III – Déroulement des épreuves	
IV – Seconde session des UE	
V – Redoublement et passage avec dette	
Fonctionnement des jurys	11
Dispositions finales	11
Formation Générale en Sciences Odontologiques, 2^{ème} année	12
I – Validation de l’année	
II – Passage avec dette	
Formation Générale en Sciences Odontologiques, 3^{ème} année	13
I – Validation de l’année	
II – Validation de la dette	
III - Échanges ERASMUS	
Formation Approfondie en Sciences Odontologiques, 1^{ère} année	14
I – Validation de l’année	
II – Validation de la dette	
Formation Approfondie en Sciences Odontologiques, 2^{ème} année	15
I – Validation de l’année	
II – Validation de la dette	
Troisième Cycle des Etudes Odontologiques, 6^{ème} année	16
I – Contrôle des connaissances	
Tableaux des Unités d’Enseignement	17 à 25
UE librement choisies	26 à 31
Liste des abréviations	32
Calendrier des examens et calendrier des congés étudiants	33 à 35

Schéma des Études



*Certificat de Synthèse Clinique et Thérapeutique

Dispositions applicables aux étudiants de

Formation Générale en Sciences Odontologiques, 2 ^{ème} année	(FGSO2)
Formation Générale en Sciences Odontologiques, 3 ^{ème} année	(FGSO3)
Formation Approfondie en Sciences Odontologiques, 1 ^{ère} année	(FASO1)
Formation Approfondie en Sciences Odontologiques, 2 ^{ème} année	(FASO2)
Troisième Cycle des Études Odontologiques, 6 ^{ème} année	(TCEO1)

Textes qui régissent les études de chirurgie dentaire

Directive 2005/36/CE du Parlement Européen et du Conseil du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles,

Code de la santé publique,

Code de l'éducation, notamment livre VI, titre III,

Arrêté du 18 mai 2004 relatif aux programmes de formation portant sur la radioprotection des patients exposés aux rayonnements ionisants,

Arrêté du 1^{er} juillet 2019, modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014, relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence,

Arrêté du 28 octobre 2009 relatif à la première année commune aux études de santé,

Arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime des études en vue du Diplôme de Formation Générale en Sciences Odontologiques,

Arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire,

Arrêté du 24 mars 2017 relatif aux modalités d'admission directe en deuxième ou troisième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme.

Décret n°2019-1125 du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique.

Modalités générales

I - ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

L'enseignement est organisé sous forme :

- de modules obligatoires appelés Unités d'Enseignement (UE). Chaque UE est composée de plusieurs matières (ou éléments constitutifs (EC)).
- d'Unités d'Enseignement Librement Choisis (UELC), complémentaires aux UE.

La liste des UELC est fixée chaque année par le Conseil de la Faculté et communiquée aux étudiant-e-s.

Les UE et UELC peuvent comporter l'une ou l'autre forme d'enseignement (théorique, dirigé, pratique, clinique, stages) ou un ensemble d'enseignements. Le détail de chaque UE est présenté en annexe sous forme de tableaux. Pour chaque UE sont indiqués les volumes horaires respectifs : cours magistraux (CM), enseignements dirigés (ED), travaux pratiques (TP), travaux dirigés (TD), clinique, stages ainsi que les crédits ECTS correspondants.

Les demandes de dispenses d'enseignements, des étudiant-e-s ayant intégré le cursus odontologique via la filière passerelle, devront être déposées auprès du secrétariat de scolarité en charge de l'année d'études avant le 30 septembre de chaque année universitaire. Ces demandes de dispenses seront transmises aux enseignant-e-s responsables pour avis avant décision du doyen-de la doyenne de l'UFR.

L'attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence-AFGSU niveau 1, doit être validée par les étudiant-e-s à l'issue de leur FGSO3. Seront dispensés de cet enseignement et de sa validation, les étudiant-e-s déjà titulaires de l'AFGSU niveau 1 en cours de validité (4 ans). Les demandes de dispense seront étudiées par le-la responsable de la formation d'AFGSU après étude des justificatifs. Elles devront être déposées auprès du secrétariat de scolarité en charge de l'année d'études avant le 30 septembre. La décision finale sera prise par le doyen – la doyenne de l'UFR.

Les demandes de dispenses de stages hospitaliers en FASO des étudiants ayant intégré le cursus odontologique via la filière passerelle, devront être déposées :

- auprès du secrétariat de scolarité en charge de la FASO1 avant le 31 janvier de l'année de FGSO3 pour les FASO1
- auprès du secrétariat de scolarité en charge de la FASO2 avant le 31 janvier de l'année de FASO1 pour les FASO2.

Les étudiant-e-s parti-e-s étudier à l'étranger dans le cadre d'un échange ERASMUS sont dispensé-e-s de suivre les enseignements de l'année ou du semestre correspondant, à la Faculté d'Odontologie de Lyon.

II – RÈGLES COMMUNES POUR LES ABSENCES

La présence aux ED, TD et TP est obligatoire.

Le paragraphe ci-dessous fixe les règles qui doivent être appliquées. Toutefois, dans des cas exceptionnels, le jury pourra, en fonction de situations particulières non prévues par ces textes, adopter des dispositions plus favorables, pour tenir compte de situations individuelles sérieuses (handicaps, longues maladies, blessures, etc.) survenues durant l'année universitaire.

Absence injustifiée :

- Pour les épreuves de CT : l'étudiant-e absent-e est signalé-e défaillant-e à l'UE, donc défaillant-e au semestre et défaillant-e au diplôme, et il -elle ne pourra alors valider ni l'UE, ni le semestre, ni le diplôme. Aucune épreuve de substitution ne sera organisée en cas d'absence injustifiée.
- Pour les épreuves CC, toute absence injustifiée donnera lieu à l'attribution de la note « 0 ». En cas d'absence injustifiée à tous les contrôles continus, l'étudiant-e sera noté-e défaillant-e.

Absence justifiée :

- Tout justificatif d'absence (certificat médical, justificatif administratif...) doit être transmis au responsable d'EC et au secrétariat dans un délai d'une semaine. Les justificatifs fournis hors délai ne seront pas pris en compte, sauf en cas de force majeure ayant empêché de les remettre dans les délais (longue maladie, hospitalisation, incapacité à se déplacer notamment).
- Pour les épreuves de CT: l'étudiant-e est signalé-e par la mention "absence justifiée". Par conséquent l'étudiant-e sera noté-e "défaillant-e" à l'UE donc défaillant-e au semestre, et au diplôme.
- Pour les épreuves de CC, le CC sera : soit rattrapé soit ne sera pas pris en compte dans la moyenne.

Tout litige sera examiné par le comité de direction de la faculté et éventuellement transmis à la section disciplinaire de l'Université.

Cas particulier concernant l'anatomie dentaire en FGSO2 :

Pour les épreuves de CC, s'il n'a pas été organisé de contrôle de substitution, en cas d'absence justifiée à plus de 40% des contrôles, en terme de coefficient, la note 0 sera attribuée à ces contrôles.

Une absence justifiée à 40% ou moins des CC en terme de coefficient, entraînera la neutralisation des notes correspondantes.

III – CONSULTATION DES COPIES

Un-e étudiant-e qui souhaite consulter sa copie doit adresser sa demande à la gestionnaire de scolarité, dans un délai de 3 jours ouvrés maximum après l'affichage des résultats. Il-elle sera reçu-e par l'enseignant responsable.

La consultation des copies constitue un acte pédagogique qui a pour but d'aider à la compréhension des erreurs et à la progression des étudiant-e-s. Celle-ci pourra se faire en présence d'une tierce personne.

IV – THÈSE

Les étudiant-e-s inscrit-e-s en TCEO1 soutiennent une thèse conformément aux dispositions des articles 21 et 22 de l'arrêté du 8 avril 2013. La thèse consiste en un mémoire dactylographié, rédigé en français, et préparé sous la conduite d'un Directeur- d'une Directrice de thèse. Le sujet de la thèse doit être approuvé par le Doyen- la Doyenne de la Faculté.

Les étudiant-e-s soutiennent, à compter du deuxième semestre du troisième cycle court, et au plus tard à la fin de l'année civile qui suit la validation du troisième cycle court. Une dérogation exceptionnelle à ce délai peut être accordée par le Président de l'Université sur proposition du doyen-de la doyenne de l'unité de formation et de recherche d'Odontologie.

V – DÉLIVRANCE DES DIPLÔMES

- Le diplôme de formation générale en sciences odontologiques est délivré aux étudiant-e-s qui ont validé l'ensemble des unités d'enseignements permettant d'acquérir les 180 crédits européens correspondant à la formation dispensée (arrêté du 22 mars 2011).
- Aucune étudiant-e ne peut être autorisé-e à prendre plus de cinq inscriptions en vue du diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques. Une de ces deux années d'études ne peut faire l'objet de plus de trois inscriptions, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le doyen-la doyenne de l'unité de formation et de recherche d'odontologie (arrêté du 8 avril 2013).
- Le diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques est délivré aux étudiant-e-s qui ont acquis les connaissances et compétences définies à l'article 5 de l'arrêté du 8 avril 2013. Cette acquisition est vérifiée par la validation de l'ensemble des unités d'enseignement permettant d'acquérir

les 120 crédits européens correspondants, et par la validation du certificat de synthèse clinique et thérapeutique.

- Le diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire est délivré aux étudiant-e-s ayant validé les enseignements correspondant aux trois cycles de formation, (DFGSO, DFASO, 3ème cycle court) et ayant soutenu leur thèse avec succès.
- Pour le 3ème cycle long : La délivrance du diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire ne peut intervenir qu'au terme de la validation totale du troisième cycle long, en même temps que celle du diplôme d'études spécialisées obtenu.
- Les internes qui abandonnent leurs fonctions en cours d'internat doivent valider les semestres de formation correspondant au troisième cycle court et soutenir une thèse lorsque cette soutenance n'est pas intervenue en cours d'internat. Des aménagements d'études et des dispenses d'enseignement peuvent leur être accordées par le doyen-la doyenne de l'unité de formation et de recherche d'odontologie.

Contrôle des connaissances

I - MODALITÉS

Toutes les UE font l'objet, par semestre, d'une ou plusieurs épreuves de validation. Différents types d'évaluations sont possibles, au choix des équipes pédagogiques :

Le contrôle continu (CC)

- Les épreuves de CC sont organisées par les enseignants suivant un planning défini ou de manière inopinée, au choix de l'enseignant.
- Il peut ne concerner à chaque fois que quelques étudiant-e-s du cursus.
- Il peut être effectué, selon la libre appréciation de l'enseignant-e responsable de la matière, sous forme d'interrogations écrites ou orales, de comptes rendus de TP, de devoirs à remettre à l'enseignant-e, d'exposés, etc.
- Il peut porter sur une partie variable des connaissances ou compétences à acquérir.
- Il ne fait pas nécessairement l'objet de convocation et n'est pas inscrit dans le calendrier des examens.
- Il peut avoir lieu pendant les heures d'enseignement.
- La note de contrôle continu obtenue à une UE est conservée lorsqu'il existe deux sessions d'examen, celle-ci ne portant alors que sur le contrôle terminal.
- Il n'est pas anonyme.

Le contrôle terminal (CT)

- Le contrôle terminal correspond à une évaluation de l'ensemble d'une période d'enseignement. Il ne pourra porter que sur un enseignement terminé depuis au moins huit jours.
- Il peut prendre différentes formes (écrit, oral, rapport, mémoire, soutenance, épreuves pratiques, plateforme numérique d'évaluation).
- Il est organisé par les services de scolarité pendant les sessions d'examen dans le respect du calendrier voté en CFVU.
- Il est organisé en sus des heures d'enseignement annoncées dans les maquettes des formations.
- Il fait l'objet d'une convocation (affichage ou mail).
- Il fait l'objet d'une seconde session.
- Les épreuves écrites sont anonymes.

II – VALIDATION D'UNE ANNÉE

Pour chaque UE, il sera procédé à la moyenne pondérée des notes obtenues dans chaque EC de l'UE.

Le calcul des notes obtenues aux UE et aux ECs dépend du mode d'évaluation choisi (cf. tableau ci-dessous) :

Mode d'évaluation	Calcul de la note obtenue à l'UE ou à l'EC
CT	Note du CT
CC + CT	Moyenne pondérée du CC et du CT

Pour être admis-e, l'étudiant-e devra avoir la moyenne à chaque UE, en l'absence de note éliminatoire.

- **Pour une épreuve écrite en contrôle terminal, toute note inférieure ou égale à 4 sur 20 est éliminatoire,**
- **Pour une épreuve de TD toute note inférieure ou égale à 8 sur 20 est éliminatoire,**
- **Pour l'enseignement pratique (TP) toute note inférieure ou égale à 8 sur 20 est éliminatoire,**
- **Pour une épreuve clinique toute note inférieure ou égale à 8 sur 20 est éliminatoire.**

Les matières (EC) affectées de leurs coefficients sont compensables entre elles à l'intérieur d'une UE. Une note éliminatoire annule le processus de compensation à l'intérieur d'une UE.

Une bonification de 1 à 5 points sera attribuée aux étudiant-e-s ayant pratiqué une activité sportive, par le-la responsable. Ces points seront additionnés à ceux d'une UE spécifiquement choisie pour chaque année.

Pour les étudiant-e-s parti-e-s étudier à l'étranger dans le cadre d'un échange ERASMUS ou international, les résultats obtenus sont admis en équivalence par le Doyen-la Doyenne de la Faculté, sur avis du-de la responsable pédagogique de la Faculté d'accueil, pour l'année ou le semestre concerné.

III – DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

Pour toutes les matières de l'écrit, il devra être posé au minimum deux questions portant sur des chapitres différents du programme dispensé, sauf pour les disciplines comportant un enseignement d'une durée inférieure ou égale à 12 heures de cours magistraux ou 2 ED.

Les dates et les horaires des examens écrits seront communiqués aux étudiant-e-s au minimum 30 jours à l'avance par le-la gestionnaire de scolarité en charge de l'année d'étude. Les étudiant-e-s devront se présenter 20 minutes avant le début des épreuves muni-e-s de leur carte d'étudiant. Tout-e étudiant-e arrivé-e après la distribution des sujets d'examen ne pourra être autorisé-e à composer et sera porté-e absent-e dans la matière considérée.

Le protocole sera adapté si les évaluations se font sur une plateforme numérique d'évaluation, et les étudiants en seront informés.

Selon la charte des examens, l'enseignant responsable de l'enseignement est responsable de la forme, de la nature, et de l'acheminement du sujet.

Les sujets d'examen, pour les épreuves écrites, devront être correctement rédigés, dactylographiés et envoyés par courriels au-à la gestionnaire de scolarité, ceci au moins 15 jours avant la date de la première session.

Les sujets d'examen des deux sessions seront déposés simultanément. Le-la responsable de l'enseignement, ou à défaut, un-e enseignant-e de la discipline devra être présent-e ou joignable le jour de l'épreuve, à l'ouverture des sujets.

Le protocole sera adapté si les évaluations se font en distanciel. Dans ce cas les sujets seront déposés par l'enseignant sur une plateforme numérique d'évaluation.

Le nombre d'enseignant-e-s chargé-e-s de la surveillance dépend de la taille de la salle d'examen. Un surveillant d'examen peut être le correcteur de l'épreuve. Sauf information contraire, aucun document n'est autorisé pendant la composition des épreuves.

IV - SECONDE SESSION DES UE

La seconde session des CT porte sur l'ensemble des UE non validées lors de la première session.

Les examens des sessions de rattrapage interviennent dans un délai qui ne peut être inférieur à deux semaines après la publication des résultats semestriels.

Pour chaque UE non validée, (c'est-à-dire une note inférieure à la moyenne à l'UE ou une note éliminatoire) l'étudiant-e conserve l'intégralité des notes du contrôle continu et devra repasser tous les examens terminaux des matières (EC) auxquelles il-elle a obtenu une note inférieure à la moyenne, au sein de l'UE non validée.

L'étudiant-e aura le choix de conserver ses notes obtenues, supérieures ou égales à la moyenne, ou de repasser les examens terminaux d'une ou plusieurs matières (EC) de l'UE concernée. Dans ce dernier cas, il-elle dispose d'un délai de 3 jours après la transmission des résultats, pour indiquer au secrétariat de scolarité les matières (EC) de l'UE qu'il-elle souhaite repasser. Sa décision sera irrévocable.

V – REDOUBLEMENT ET PASSAGE AVEC DETTE

En cas de redoublement, l'étudiant-e devra suivre à nouveau l'enseignement des matières (EC) non validées au sein des UE non validées et se présenter aux épreuves correspondantes :

- En cas d'UE non validée, pour chaque matière (EC) non validée, l'étudiant-e devra repasser tous les examens terminaux et contrôles continus inférieurs à la moyenne.
- Il-elle pourra conserver les notes d'examens terminaux et/ou de contrôle continu supérieures ou égales à la moyenne ou s'il-elle le souhaite choisir de repasser certaines matières (EC). L'étudiant-e devra le notifier au secrétariat de scolarité, à l'issue de l'entretien avec le Doyen-la Doyenne. Sa décision sera irrévocable.
- Les UE validées lui restent acquises ainsi que les crédits européens correspondants.

Passage avec dette

Le passage en FGSO3 ou FASO2 pourra s'effectuer avec une seule UE non validée et ne pourra concerner qu'une seule matière (EC) hors TP/TD/Clinique/STAGES par année.

L'étudiant-e devra s'acquitter impérativement de sa dette au cours de l'année de FGSO3 ou de FASO2 afin de valider respectivement le DFGSO ou le DFASO.

Fonctionnement des jurys

Le jury délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus par les étudiant-e-s. Les personnes présentes à la délibération du jury sont tenues de conserver le secret des délibérations. Lors des délibérations, tous les membres du jury doivent être présents (Jurisprudence CE 13.10-971).

Les délibérations du jury relatives aux épreuves écrites ont toujours lieu de manière strictement anonyme. Tout renseignement demandé au représentant-e de l'Administration ne pourra être fourni que sous le numéro d'ordre attribué à l'étudiant-e.

En revanche, pour les disciplines comportant des épreuves orales ou pratiques, le-la Président-e du jury pourra demander en cours de délibération la levée de l'anonymat à la demande d'un-e enseignant-e concerné-e.

Lors de la délibération, le-la Président-e du jury pourra faire procéder à un vote si des avis divergents se manifestent.

Le jury est seul habilité à maintenir ou à lever la note éliminatoire. Lorsque le jury est amené à envisager la levée de la note éliminatoire, la procédure est la suivante :

1. Demander à l'enseignant-e ayant donné cette note éliminatoire de la justifier.
2. Recueillir les avis des membres du jury.
3. Faire procéder à un vote à bulletin secret si les avis divergent.

Les décisions sont prises à la majorité simple des votants. En cas d'égalité, à l'issue d'un second tour, la voix du-de la Président-e du jury est prépondérante.

Les décisions du jury sont souveraines. Une nouvelle délibération ne pourra avoir lieu qu'en cas d'erreur matérielle dûment constatée. La rectification doit intervenir dans un délai de quatre mois à compter de la délibération du jury.

Il est rappelé que les notes communiquées en cours d'année sont provisoires. Les notes ne sont définitives qu'après délibération du jury.

Dispositions finales

Les présentes dispositions applicables pour l'année universitaire 2021-2022, sont adoptées par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) après avis du conseil de la Faculté d'Odontologie.

Diplôme de Formation Générale en Sciences Odontologiques, 2^{ème} année du 1^{er} cycle (FGSO2) Semestres 3 et 4

PASS	▼	1ER CYCLE		2EME CYCLE		3EME CYCLE	
1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année	5 ^{ème} année	6 ^{ème} année	INTERNAT	

I – VALIDATION DE L'ANNÉE

Pour être déclaré admis le-la candidat-e doit :

- **Avoir validé l'ensemble des UE 1 à 9 et 11 (note moyenne supérieure ou égale à 10/20)**, en l'absence de notes éliminatoires : (Annexe FGSO2)
- **Avoir validé l'UE 10 - UELC**
- **Avoir validé l'UE 13 - Stage de Prothèse**
Le « stage prothèse » se déroulera après la fin des enseignements du semestre 4 de FGSO2, et fera l'objet d'une validation par le-la responsable pédagogique uniquement si la fiche d'évaluation est retournée au minimum 10 jours avant la date du jury. Ce stage de 50 heures est réparti au maximum sur 15 jours ouvrés consécutifs, sans dépasser 7 heures par jour.
- **L'enseignement de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence-AFGSU niveau 1** se déroulera en FGSO2 et la validation pourra se faire en FGSO2 ou FGSO3.
- **Un stage d'initiation aux soins infirmiers est nécessaire pour la validation de la FGSO3.**
Ce stage d'une durée de 4 semaines consécutives doit être effectué à temps complet dans un même établissement hospitalier sur la période de juillet et août. Il pourra être réalisé à l'issue de la PACES et au cours de la FGSO2. Sa validation devra impérativement être effective au semestre 6 de la FGSO3 (UE 11).

Bonification :

Une bonification de 1 à 5 points sera attribuée aux étudiant-e-s ayant pratiqué une activité sportive, par le-la responsable. Ces points seront additionnés à ceux de **l'UE 9**.

II- PASSAGE AVEC DETTE

Le passage en FGSO3 pourra s'effectuer avec une seule UE non validée (dette) et ne pourra concerner qu'une seule matière (EC) théorique par année.

Diplôme de Formation Générale en Sciences Odontologiques, 3^{ème} année du 1^{er} cycle (FGSO3) Semestres 5 et 6

PASS	1ER CYCLE		2EME CYCLE		3EME CYCLE	
1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année	5 ^{ème} année	6 ^{ème} année	INTERNAT

I – VALIDATION DE L'ANNÉE

Pour être déclaré admis le-la candidat-e doit :

- **Avoir validé l'ensemble des UE (note moyenne supérieure ou égale à 10/20)** en l'absence de notes éliminatoires pour les UE 1 à 9. (Annexe FGSO3).
- **Avoir validé l'UE 10 - UELC**
- **Avoir validé l'UE 11 - stage d'initiation aux soins infirmiers**
La validation de ce stage d'une durée de 4 semaines consécutives devra s'effectuer à temps complet dans un même établissement hospitalier, et devra impérativement être effective au semestre 6 pour la validation de l'UE 11.
- **Avoir l'attestation de l'AFGSU niveau 1**

Bonification :

Une bonification de 1 à 5 points sera attribuée aux étudiant-e-s ayant pratiqué une activité sportive, par le-la responsable. Ces points seront additionnés à ceux de l'UE 9.

II- VALIDATION DE LA DETTE

L'étudiant-e devra s'acquitter impérativement de sa dette au cours de l'année de FGSO3 afin de valider le DFGSO. A l'issue de la FGSO2, il-elle pourra conserver les notes d'examens terminaux et/ou de contrôle continu supérieures ou égales à la moyenne. Dans ce dernier cas, il-elle dispose d'un délai de 3 jours après transmission des résultats pour indiquer au- à la gestionnaire de scolarité les épreuves qu'il-elle souhaite repasser. Sa décision sera irrévocable.

III - ÉCHANGES ERASMUS

En l'absence de position en rang de classement des étudiant-e-s de FGSO3 en retour ERASMUS pour leur choix de stage de FASO1, c'est le rang de classement de FGSO2 qui sera retenu.

Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Odontologiques

1^{ère} année du 2^{ème} cycle (FASO1)

Semestres 1 et 2

PASS	1ER CYCLE		▼	2EME CYCLE		3EME CYCLE	
1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année	5 ^{ème} année	6 ^{ème} année	INTERNAT	

I – VALIDATION DE L'ANNÉE

Pour être déclaré admis le-la candidat-e doit :

- **Avoir validé l'ensemble des UE (note moyenne supérieure ou égale à 10)** en l'absence de notes éliminatoires pour les UE 1 à 7 et 10. (Annexe FASO1)
- **Avoir validé l'UE 8 qui comprend une UELC et un Stage hospitalier hors Odontologie**
Cette validation est prononcée par le doyen-la doyenne de la Faculté sur avis du/de la responsable de l'enseignement complémentaire, des Chefs de Service et des Maîtres de Stage ayant reçu les étudiant-e-s.
- **Avoir validé l'UE 9 - Vie Hospitalière**
Cette validation est prononcée sur avis du Chef de Service d'Odontologie ou de son représentant-sa représentante.
- **Avoir validé l'UE 10 - Service sanitaire**
Dans le cadre du service sanitaire, l'étudiant doit effectuer un stage. Sa validation est prononcée par le doyen-la doyenne de la Faculté sur avis, du ou des Maîtres de Stage ayant reçu les étudiant-e-s.
La validation de cette UE sera conditionnée par la validation des TD et du stage.

Bonification :

Une bonification de 1 à 5 points sera attribuée aux étudiant-e-s ayant pratiqué une activité sportive, par le-la responsable. Ces points seront additionnés à ceux de **l'UE 10**.

II- VALIDATION DE LA DETTE

L'étudiant-e devra s'acquitter impérativement de sa dette au cours de l'année de FASO2 afin de valider le DFASO. A l'issue de la FASO1, il-elle pourra conserver les notes d'examens terminaux et/ou de contrôle continu supérieures ou égales à la moyenne. Dans ce dernier cas, il-elle dispose d'un délai de 3 jours après transmission des résultats pour indiquer au- à la gestionnaire de scolarité les épreuves qu'il-elle souhaite repasser. Sa décision sera irrévocable.

Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Odontologiques

2^{ème} année du 2^{ème} cycle (FASO2)

Semestres 3 et 4

PASS	1ER CYCLE			2EME CYCLE ▼	3EME CYCLE	
1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année	5 ^{ème} année	6 ^{ème} année	INTERNAT

Suite à la crise sanitaire de la COVID19, le stage hospitalier hors Odontologie, est neutralisé pour l'année 2021/2022

I – VALIDATION DE L'ANNÉE

Pour être déclaré-e admis-e le-la candidat-e doit :

- **Avoir validé l'ensemble des UE (note moyenne supérieure ou égale à 10)** en l'absence de notes éliminatoires pour les UE 1 à 7. (Annexe FASO2)
- **Avoir validé l'UE 8 comprenant une UELC, et un Stage hospitalier hors Odontologie (neutralisé pour 2021/2022)**
Cette validation est prononcée par le doyen-la doyenne de la Faculté sur avis du/de la responsable de l'enseignement complémentaire, des Chefs de Service et des Maîtres de Stage ayant reçu les étudiant-e-s.
- **Avoir validé l'UE 9 - Vie Hospitalière**
Cette validation est prononcée sur avis du Chef de Service d'Odontologie ou de son représentant-sa représentante.
- **Avoir validé le Certificat de Synthèse Clinique et Thérapeutique (CSCT)**

Libellé	Barème	Durée	Règles de calcul
Module du CSCT	80		AJ si <10/20 (soit <40/80)
- Prothèses	80	4 questions de 9 min	4/20 (soit 16/80) est éliminatoire
- Odontologie Conservatrice Endodontie	80	4 questions de 9 min	4/20 (soit 16/80) est éliminatoire
- Odontologie Pédiatrique	40	2 questions de 9 min	4/20 (soit 8/40) est éliminatoire
- Parodontologie	80	4 questions de 9 min	4/20 (soit 16/80) est éliminatoire
- Orthopédie Dentofaciale	40	2 questions de 9 min	4/20 (soit 8/40) est éliminatoire
- Chirurgie buccale	80	4 questions de 9 min	4/20 (soit 16/80) est éliminatoire
Épreuve orale	40	40 mn dont : Préparation : 20 min Oral : 20 min	8/20 (soit 16/40) est éliminatoire

Pour être admis en troisième cycle (court ou long), l'étudiant-e devra avoir validé l'examen de fin de FASO2 et l'examen du CSCT.

En cas d'échec à l'examen de fin de FASO2 et de réussite au C.S.C.T., il-elle devra redoubler et valider l'examen de fin de FASO2, le C.S.C.T. lui restant **acquis**.

En cas d'échec au C.S.C.T. et de réussite à l'examen de fin de FASO2, il-elle devra **redoubler**, pour valider le C.S.C.T.

Bonification :

Une bonification de 1 à 5 points sera attribuée aux étudiant-e-s ayant pratiqué une activité sportive. Ces points seront additionnés à ceux de **l'UE 7**.

II- VALIDATION DE LA DETTE

L'étudiant-e devra s'acquitter impérativement de sa dette au cours de l'année de FASO2 afin de valider le DFASO.

Troisième Cycle des Études Odontologiques 6^{ème} année – (cycle court) - TCEO1

PASS	1ER CYCLE		2EME CYCLE		3EME CYCLE	
1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année	5 ^{ème} année	6 ^{ème} année	INTERNAT

I – CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Cet examen ne génère pas de points ECTS.

Pour être déclaré-e admis-e le-la candidat-e doit :

- **Avoir validé l'UE 1 (note moyenne supérieure ou égale à 10)** en l'absence de notes éliminatoires (Annexe 6^{ème} Année – TCEO1)
- **Avoir validé l'UE 2 - UELC**
- **Avoir validé l'ensemble des stages UE 4, 5, 6**
Cette validation est prononcée par le doyen-la doyenne de la Faculté sur avis du-de la responsable des enseignements, du-de la Chef-fe de Service d'Odontologie et du Maître de Stage ayant reçu les étudiant-e-s.

Bonification :

Une bonification de 1 à 5 points sera attribuée aux étudiant-e-s ayant pratiqué une activité sportive, par le-la responsable. Ces points seront additionnés à ceux de **l'UE 1**.

Les stages hospitaliers ne font pas l'objet d'une 2^{ème} session.

UNITES D'ENSEIGNEMENT PAR ANNÉE

FGSO2

FGSO2					Nombre d'heures						Contrôle Terminal (CT)				Contrôle Continu (CC)	
EC	Nom de l'UE	Semestre	ECTS UE	Responsables UE	CM	ED/TD	TP	E-learning	Clinique	Stage	Nature Libellé	Coef	Durée session 1	Durée session 2	Nature Libellé	Coef
UE1-M1	Biomatériaux	S1	12	B. GROSGOGAT		6					Ecrit sessions 1 et 2	0,5	1h30	1h30	CC	1
UE1-M2	Odontologie conservatrice	S1		M. LUCCHINI	8						Ecrit sessions 1 et 2	1,5	1h30	1h30		-
UE1-M3	Prothèses	S1		M. DUCRET / S. VIENNOT	7,5	3					QCM	2	1h30	1h30		-
UE1-M4	TP Préclinique-Odontologie conservatrice	S1		M. LUCCHINI			24				PRATIQUE	1	2 x 2h	2 x 2h	CC	2
UE1-M5	TP Préclinique – Prothèse	S1		M. DUCRET H. ABOUELLEIL			21				PRATIQUE	1	3 h	3 h	CC	2
UE2-M2	Histologie et Histopathologie Dentaire	S1	7	J-C. FARGES	16	1,5					Ecrit sessions 1 et 2	2	1h	1h		-
UE2-M7	Écosystème buccal et dysbiose	S1		F. CARROUEL	1	12					Ecrit ses. 1 Ecrit ses. 2	0,75	1h30	1h30	CC	0,75
UE2-M6	TP Écosystème buccal et dysbiose	S1		F. CARROUEL			4				Ecrit sessions 1 et 2	0,5	30 min	30 min		-
UE3M1	Anatomie dentaire	S1	3	C. GIVOIS / O. ROBIN	2						Ecrit sessions 1 et 2	1	1h	1h		-
UE3M2	TP Anatomie dentaire	S1		C. GIVOIS / O. ROBIN			13				PRATIQUE	1	3 h	3 h	CC	2
UE4M3	Biologie du développement oro-facial	S1	8	J-C. FARGES	16	1,5					Ecrit sessions 1 et 2	2	1h	1h		-
UE4M4	Génétique et Histopathologie des Anomalies dentaires	S1		F. CARROUEL	1	10					Ecrit sessions 1 et 2	0,75	1h30	1h30	CC	0,75
UE6M1	TP Préclinique Odontologie conservatrice	S2	10	M. LUCCHINI			28				PRATIQUE	2	2 x 2h	2 x 2h	CC	1
UE6M2	TP Préclinique – Prothèse	S2		M. DUCRET H. ABOUELLEIL			15				PRATIQUE	1	1h30	1h30	CC	2
UE6M3	TP Gestuelle - Prothèse fixée	S2		S. VIENNOT H. ABOUELLEIL			4				PRATIQUE	1	1h30	1h30		-
UE7M1	Anatomie de la tête et du cou	S2	5	S. VEYRE	8						Ecrit sessions 1 et 2	1,5	1h30	1h30		-
UE7M2	Imagerie médicale	S2		T. FORTIN	1	3					Ecrit sessions 1 et 2	0,75	1h	1h	CC	0,25

UE7M3	TP Anatomie de la tête et du cou	S2		S. VEYRE			8				PRATIQUE	1	30 min	30 min		-
UE7M4	TP Anatomie dentaire	S2		C. GIVOIS / O. ROBIN	0,5		12				PRATIQUE	0,5	3h	3h	CC	1
UE8M1	Histologie générale	S2	6	B. PANTHU		4	5				ORAL - VSN*	-	-	-		-
UE8M2	Neurophysiologie	S2		O. ROBIN	8						QCM	1,5	1h30	1h30		-
UE8M3	Physiologie oro-faciale	S2		O. ROBIN	10						QCM	1,5	1h30	1h30		-
UE11M1	Infectiologie	S2	5	F. CARROUEL	1	10					Ecrit sessions 1 et 2	1	2h	2h	CC	1
UE11M2	Immunologie générale et dentaire	S2		M. BEKHOUCHE	12						Ecrit sessions 1 et 2	0,75	1h30	1h30	CC	0,75
UE9M2	TD Initiation à la recherche documentaire	S2	1	D. SEUX		2					ECRIT	0,25	-	-		-
UE9M3	Semaine intensive d'anglais	S2		B. SCHAFF		30					ORAL	0,12	15 min	15 min	CC	0,38
UE9M4	Bonus sport	S2		L. GUYOTOT							Bonification**					
UE10M1	UELC	S2	2	D. SEUX							VSN*					
UE13M1	Stage prothèse	S2	1	M. DUCRET						50	VSN*					

FGSO3					Nombre d'heures						Contrôle Terminal (CT)				Contrôle Continu (CC)	
EC	Nom de l'UE	Semestre	ECTS UE	Responsables UE	CM	ED/TD	TP	E-learning	Clinique	Stage	Nature Libellé	Coef	Durée session 1	Durée session 2	Nature Libellé	Coef
UE1M1	Odontologie conservatrice et endodontie	S1	12	T. SELLI / C. VILLAT		6					Ecrit sessions 1 et 2	0,75	1h	1h	CC	0,25
UE1M2	Prothèse amovible	S1		C. JEANNIN	8	3					Ecrit sessions 1 et 2	0,75	1h	1h	CC	0,25
UE1M3	Prothèse fixée	S1		R. NOHARET	12	1,5					Ecrit sessions 1 et 2	0,75	1h	1h	CC	0,25
UE4M4	TP Prothèse partielle amovible métallique	S1	8	C. JEANNIN/H. ABOUELLEIL			18				PRATIQUE	1	1h30	1h30	CC	1
UE4M5	TP Préclinique Prothèse fixée – O.C.E	S1		R. NOHARET / C. VILLAT			59				PRATIQUE	2	5h	5h	CC	1
UE2M1	Anatomo-pathologie générale et osseuse	S1	8	F. VIRARD	6						QCM	1	1h	1h		-
UE2M3	Histologie et Histopathologie des tissus parodontaux et des muqueuses buccales	S1		M. BEKHOUCHE F. VIRARD		6					QCM	0,5	1h	1h	CC	0,5
UE2M2	Oncologie-Hématologie	S1		A. LAFON / F. VIRARD		6					Ecrit sessions 1 et 2	0,5	1h	1h	CC	0,5
UE4M2	Prévention des infections liées aux soins	S1	10	B. COMTE		6,5					Ecrit sessions 1 et 2	0,75	1h	1h	CC	0,25
UE4M1	Hygiène - prévention – promotion de la santé – service sanitaire	S1		B. COMTE		9,5					Ecrit sessions 1 et 2	0,75	1h	1h	CC	0,75
UE4M3	Santé publique - service sanitaire	S1		L. LAFOREST		8		20			Ecrit sessions 1 et 2	0,5	1h	1h	CC	0,5
UE4M4	TP Prévention - service sanitaire	S1		B. COMTE / D. SEUX			10				Ecrit sessions 1 et 2	1	1h	1h		-
UE4M5	TP Prévention des IAS	S1		F. CARROUEL			6,5				PRATIQUE	1	30 min.	30 min.		-
UE6M1	Pathologie dentaire – Équilibre fonctionnel	S2	10	C. VILLAT / C. JEANNIN		7					Ecrit sessions 1 et 2	0,5	1h	1h	CC	0,5
UE6M2	Prothèse amovible totale	S2		C. MILLET				21			Ecrit sessions 1 et 2	2	1h	1h		
UE6M3	Biomatériaux	S2		B. GROSGOGEAT		6					Ecrit sessions 1 et 2	0,5	1h	1h	CC	1
UE6M5	TP Préclinique Prothèse fixée – O.C.E	S2		R. NOHARET / C. VILLAT			58				PRATIQUE	3	5h	5h	CC	1

UE6M6	TP Prothèse partielle amovible métallique	S2		C. JEANNIN H. ABOUELLEIL			6				Ecrit sessions 1 et 2	0,5	1h	1h	CC	0,5
UE6M7	TP Prothèse amovible totale	S2		C. MILLET / H. ABOUELLEIL			10				VSN*					
UE3M1	Médecine et chirurgie buccale	S2	5	T. FORTIN			6				Ecrit sessions 1 et 2	0,75	1h30	1h30	CC	0,75
UE3M2	Parodontologie	S2		K. GRITSCH			6		6		Ecrit sessions 1 et 2	1,5	1h	1h		-
UE3M3	TP Chirurgie buccale	S2		A. LAFON			6,5				PRATIQUE	0,5	20 min.	20 min.		-
UE3M4	TP Parodontologie	S2		K. GRITSCH			2				VSN*					
UE7M1	Pharmacologie	S2	5	A. LAFON			7		3		Ecrit sessions 1 et 2	0,75	1h	1h	CC	0,75
UE7M3	Sémiologie et pathologie médicale	S2		A. LAFON / L. LAFOREST			6		4,5		Ecrit sessions 1 et 2	1	1h	1h	CC	1
UE7M5	TD Psychologie Médicale	S2		B. COMTE / T. HUEBER			9				Ecrit sessions 1 et 2	0,5	1h	1h		-
UE8M1	Odontologie pédiatrique	S2	5	J-J. MORRIER B. THIVICHON			3		1,5		Ecrit sessions 1 et 2	0,75	1h	1h	CC	0,25
UE8M2	Orthopédie Dento-faciale	S2		C. PERNIER	24						Ecrit sessions 1 et 2	2	1h	1h		-
UE9M1	Anglais	S2	2	B. SCHAFF			30				ECRIT 60 % - ORAL 40 %	0,12	Oral : 15 min.	Oral : 15 min.	CC	1,38
UE9M2	Bonus sport **	S2		L. GUYOTOT							Bonification**					
UE10M1	UELC	S2	2	D. SEUX							VSN*					
UE11M1	Stage d'initiation aux soins infirmiers	S2	1	D. SEUX					4 semaines		VSN*					

FASO1					Nombre d'heures						Contrôle Terminal (CT)				Contrôle Continu (CC)		
EC	Nom de l'UE	Semestre	ECTS UE	Responsables UE	CM	ED/TD	TP	E-learning	Clinique	Stage	Nature Libellé	Coef	Durée session 1	Durée session 2	Nature Libellé	Coef	
UE1M1	Odontologie prothétique	S1	14	C. MILLET	12			15			QCM	2	1h	1h		-	
	CFAO	S1		M. DUCRET	8	3						ECRIT	1	1h	1h		
UE1M3	TD O.C.E.	S1		P. FARGE		6						Ecrit sessions 1 et 2	1	45 min.	45 min.		-
UE3M5	Clinique O.C.E.	S1		J-C. MAURIN						120		VSN*					
UE3M6	Clinique Prothèses	S1		C. JEANNIN						120		VSN*					
UE3M7	Validation TP pour accès à la pratique clinique	S1		J-C. MAURIN / C. JEANNIN			12					VSN*					
UE2M1	Parodontologie	S1		10	K. GRITSCH / K. SY	10	10					Ecrit sessions 1 et 2	2	1h	1h		-
UE2M2	Algies et dysfonctionnements de l'appareil manducateur (ADAM)	S1	O. ROBIN		15							QCM	1	45 min.	45 min.		-
UE2M3	Médecine et chirurgie orales	S1	T. FORTIN		33							Ecrit sessions 1 et 2	2	2h	2h		-
UE2M5	Clinique Chirurgie orale	S1	A. LAFON						35			CLINIQUE	2				-
UE3M2	Pathologie médicale et chirurgicale	S1	3	T. FORTIN	9						Ecrit sessions 1 et 2	1	1h	1h		-	
UE3M3	Immunologie clinique	S1		M. BEKHOUCHE	8	1,5						Ecrit sessions 1 et 2	1	1h	1h		-
UE4M1	TD Radioprotection	S1	1	K. GRITSCH/M-A. GASQUI		3					QCM	1	1h	1h		-	
UE11M1	Vie hospitalière	S1	2	J-C. FARGES							VSN*						
UE5M2	Clinique O.C.E.	S2	11	J-C. MAURIN					68		CLINIQUE	5	Semestre			-	
UE5M3	TD O.C.E.	S2		P. FARGE		4,5						Ecrit sessions 1 et 2	1	1h	1h		-
UE5M1	Odontologie prothétique	S2		S. VIENNOT/C. MILLET	31							Ecrit sessions 1 et 2	3	1h30	1h30		-
UE5M4	Clinique Prothèses	S2		C. JEANNIN						68		CLINIQUE	5	Semestre			-
UE5M6	TP Céramique	S2		S. VIENNOT/P. GERENTES			12					VSN*					
UE5M5	TP C.F.A.O.	S2		M. DUCRET			6					VSN*					
UE6M1	Parodontologie	S2	7	K. GRITSCH / K. SY	8	3,5					Ecrit sessions 1 et 2	1	1h	1h		-	
UE6M4	Clinique Parodontologie	S2		K. GRITSCH / K. SY					24			CLINIQUE	3	Semestre			-
UE6M7	TP Parodontologie	S2		K. GRITSCH / K. SY			3					VSN*					
UE6M2	Pharmacologie clinique Anesthésiologie	S2		A. LAFON	17							Ecrit sessions 1 et 2	1	1h	1h		-
UE6M5	Clinique Chirurgie orale	S2		A. LAFON					35			CLINIQUE	3	Semestre			-
UE6M3	Implantologie	S2		P. EXBRAYAT	30							Ecrit sessions 1 et 2	2	1h	1h		-

UE7M1	Odontologie pédiatrique	S2	6	J-J. MORRIER / C. KHOURY	28					Ecrit sessions 1 et 2	3	1h30	1h30		-
UE7M2	Orthopédie dento-faciale	S2		C. PERNIER	18					Ecrit sessions 1 et 2	2	1h	1h		-
UE7M3	TP-TD Odontologie pédiatrique	S2		J-J. MORRIER / C. KHOURY		7	15			Ecrit sessions 1 et 2	1	1h	1h	CC	1
UE8M1	UELC	S2	2	D. SEUX	80					VSN*					
UE8M2	Stage hospitalier hors Odontologie	S2		D. SEUX					50	VSN*					
UE9	Vie hospitalière	S2	2	J-C. FARGES						VSN*					
UE10M1	TD Préparation et validation des actions	S2	2	L. LAFOREST		12				ORAL	-	15 min.		CC	0,5
UE10M2	Stages service sanitaire	S2		L. LAFOREST					10,5 j	TERRAIN	-			CC	0,5
UE10M3	Bonus sport**	S2		L. GUYOTOT						Bonification**					

FASO2					Nombre d'heures						Contrôle Terminal (CT)				Contrôle Continu (CC)	
EC	Nom de l'UE	Semestre	ECTS UE	Responsables UE	CM	ED/TD	TP	E-learning	Clinique	Stage	Nature Libellé	Coef	Durée session 1	Durée session 2	Nature Libellé	Coef
UE1M4	Odontologie conservatrice, endodontie	S1	14	M. LUCCHINI	30						Ecrit sessions 1 et 2	1,5	1h	1h		-
UE1M2	Clinique O.C.E	S1		J-C. MAURIN					90		CLINIQUE	7	semestre			-
UE1M1	Odontologie prothétique	S1		C. MILLET	16			14			QCM	2	1h	1h		-
UE1M3	Clinique prothèse	S1		C. JEANNIN					105		CLINIQUE	6	semestre			-
UE2M1	Parodontologie	S1	11	K.GRITSCH / D. CHACUN	13	2,5					Ecrit sessions 1 et 2	1,5	1h	1h		-
UE2M3	TP parodontologie	S1		K.GRITSCH / D. CHACUN			2		0		VSN*					-
UE2M2	Chirurgie Orale	S1		A. LAFON	46						Ecrit sessions 1 et 2	3	1h30	1h30		-
UE2M4	Clinique Chirurgie orale	S1		A. LAFON					45		CLINIQUE	3	semestre			-
UE2M6	TP Implantologie	S1		P. EXBRAYAT			10				VSN*					-
UE3M1	Orthopédie dento-faciale	S1	3	S. CHAUTY	13						Ecrit sessions 1 et 2	2	1h	1h		-
UE3M2	Odontologie pédiatrique	S1		J-J. MORRIER	14						Ecrit sessions 1 et 2	1	1h	1h		-
UE10M1	Vie Hospitalière	S1	2	J.C FARGES							VSN*					-
UE4M1	Biomatériaux	S2	12	B. GROSGOGÉAT	14						Ecrit sessions 1 et 2	1	1h	1h		-
UE4M3	Clinique O.C.E	S2		J-C. MAURIN					90		CLINIQUE	7	semestre			-
UE4M5	Clinique prothèse	S2		C. JEANNIN					105		CLINIQUE	8	semestre			-
UE5M1	Anatomo-pathologie	S2	7	F. VIRARD	10						Ecrit sessions 1 et 2	1	1h	1h		-
UE5M5	Clinique Chirurgie orale	S2		A. LAFON					45		CLINIQUE	3	semestre			-
UE5M3	Parodontologie	S2		K.GRITSCH / D. CHACUN	7,5	1,5					Ecrit sessions 1 et 2	1	1h	1h		-
UE5M6	Clinique Parodontologie	S2		K.GRITSCH / D. CHACUN					45		CLINIQUE	3	semestre			-
UE5M9	TP Parodontologie	S2		K.GRITSCH / D. CHACUN			5				VSN*					-
UE5M4	Implantologie	S2		P. EXBRAYAT	26						Ecrit sessions 1 et 2	2	1h	1h		-
UE5M8	Clinique Implantologie	S2		P. EXBRAYAT	20						VSN*					-
UE6M1	Odontologie pédiatrique	S2	5	C. KHOURY	14						Ecrit sessions 1 et 2	1	1h	1h		-
UE6M2	Clinique – TD Odontologie pédiatrique	S2		J-J. MORRIER B. THIVICHON		6			45		CLINIQUE	3	semestre			-
UE6M3	Clinique – TD ODF	S2		C. PERNIER		48			3		ORAL	3	semestre			-
UE7M1	Santé Publique	S2	2	L. LAFOREST	15						Ecrit sessions 1 et 2	1	1h	1h		-

UE7M3	TD droit médical	S2		B. COMTE / N. MICHEL		4,5					Ecrit sessions 1 et 2	0,5	1h30	1h30		-
UE7M2	Ergonomie	S2		B. COMTE	9						Ecrit sessions 1 et 2	1	1h	1h		-
UE7M4	Bonus sport**	S2		L. GUYOTOT							Bonification**					
UE8M1	UELC	S2	2	D. SEUX	80						VSN*					
UE8M2	Stage hospitalier hors Odontologie	S2		D. SEUX								STAGE NEUTRALISE EN 2021-2022				
UE9M1	Vie Hospitalière	S2	2	J-C. FARGES / D. SEUX							VSN*					

TCEO1					Nombre d'heures						Contrôle Terminal (CT)				Contrôle Continu (CC)		
EC	Nom de l'UE	Semestre	ECTS UE	Responsables UE	CM	ED/TD	TP	E-learning	Clinique	Stage	Nature Libellé	Coef	Durée session 1	Durée session 2	Nature Libellé	Coef	
UE1M1	Psychologie	se- mest re uni- que	NA	B. COMTE / T. HUEBER	6		3				Ecrit sessions 1 et 2	1	1h	1h		-	
UE1M2	TD Insertion professionnelle			B. COMTE		34						Ecrit sessions 1 et 2	2,5	1h	1h		-
UE1M3	Droit médical et expertise appliquées à l'Odontologie			B. COMTE	8	3						Ecrit sessions 1 et 2	1	1h	1h		-
UE1M4	Odontologie du sport			C. MILLET	3							Ecrit sessions 1 et 2	0,5	30 min.	30 min.		-
UE1M5	Implantologie			P. EXBRAYAT R. NOHARET	20							Ecrit sessions 1 et 2	2	1h	1h		-
UE1M6	Bonus Sport**			L. GUYOTOT								Bonification**					
UE2	UE2 - UELC		NA	D. SEUX							VSN*						
UE4	UE4 - Stage hospitalier		NA	J-C. FARGES / D. SEUX					450	450	VSN*						
UE5	UE5 - Stage actif		NA	D. SEUX					250	250	VSN*						
UE6	UE6 - Stage d'actions de prévention d'intérêt général ou de santé publique		NA	B. COMTE					30	30	VSN*						

* VSN : validation sans note

** Bonification de 1 à 5 points à ajouter à l'UE concernée, si possible mathématiquement

UNITES D'ENSEIGNEMENT LIBREMENT CHOISIES (U.E.L.C)

Cet enseignement doit avoir obligatoirement lieu le jeudi après-midi ou pendant
une vacation libre

	ENSEIGNEMENTS	POUR	OBJECTIFS	CAPACITÉ D'ACCUEIL	DURÉE	LIEU	VALIDATION	RESPONSABLES
1	Activités Electives et Associatives	Etudiants élus de FGSO3, FASO1, FASO2	Implication dans la vie universitaire ou associative - Validation de l'UE Engagement citoyen	Pour l'AECDL, la doyenne donne son accord pour les Président, Secrétaire et Trésorier			Assiduité + Rapport d'activité + UE Engagement citoyen	Pr D. SEUX
2	Assistance à l'Activité Hospitalière d'Orthopédie Dento-Faciale	FASO1 FASO2	Assistance dans l'UF d'ODF	1 par vacation	1 vacation de 3h hebdomadaire toute l'année	CSD - UF d'ODF	Assiduité + Implication au sein de l'UF	Dr C. PERNIER
3	Assistance à l'Activité Hospitalière de Traitement des ADAM	FASO2 FASO1	Assistance dans l'UF d'ADAM	1 par vacation	1 vacation de 3h hebdomadaire toute l'année (lundi vacation 1, mercredi vacations 2 et 3, vendredi vacation 1)	CSD - UF d'ADAM	Assiduité et activité clinique	Pr O. ROBIN
4	Assistance à l'Activité Hospitalière de Chirurgie	FASO2 FASO1	Assistance dans l'UF de chirurgie	3 par vacation	1 vacation de 3h hebdomadaire pendant un semestre	CSD - UF de chirurgie	Assiduité + Implication au sein de l'UF	Dr A. LAFON
5	Assistance à l'Activité Hospitalière d'Implantologie	FASO2	Perfectionnement clinique en implantologie	2	1 vacation de 3 h hebdomadaire toute l'année (mardi après-midi)	CSD - UF d'implantologie	Assiduité	Dr T. FORTIN
6	Assistance à l'Activité Hospitalière de Parodontologie	FASO2 FASO1	Perfectionnement clinique en parodontologie : diagnostic, plan de traitement, assistances bilan paro, assistances opératoires, chirurgies parodontales et muco-gingivales	2 par vacation	1 vacation de 3h hebdomadaire pendant un semestre	CSD - UF de parodontologie	Assiduité + Implication au sein de l'UF	Pr K. GRITSCH
7	Assistance à l'activité de "Soins Spécifiques et Médecine bucco-dentaire"	FASO2 FASO1	Participation à la consultation et aux soins spécifiques	5 (lundi vac 1 : FASO1 lundi vac 2 : FASO2)	Pour une durée minimale de 12 semaines consécutives compte tenu des impératifs de la consultation	CSD – UF polyclinique	Assiduité	Pr P. FARGE
8	Assistance à l'Enseignement d'Anglais	FGSO3, FASO1, FASO2 (étudiants avec un très bon niveau d'anglais)	Aide à l'enseignement de l'anglais : Animation de cours d'anglais des FGSO2 (organiser et animer un débat sur un thème choisi, présentation d'un film) + Traduction de documents pédagogiques	3	1 vacation de 3 h hebdomadaire toute l'année	Faculté	Assiduité	B. SCHAFF
9	Assistance à l'Enseignement des TP d'Anatomie Dentaire	FASO2, FASO1 FGSO3	Aide à l'enseignement des TP d'anatomie dentaire des FGSO2	4 par vacation	10 vacations de 3h (mardi matin ou après-midi)	Faculté	Assiduité	Dr C. GIVOIS

10	Assistance à L'Enseignement des TP d'Anatomie Tête et Cou	FGSO3 (en priorité), FASO1, FASO2 (étudiants avec un très bon niveau d'anatomie)	Aide à l'enseignement des TP d'anatomie de la tête et du cou des FGSO2 + Présence facultative à des dissections	8 (mardi)	4 vacances de 2h (TP) + aide à la préparation du TP + Assistance aux dissections (facultatif)	Faculté	Assiduité	Dr S. VEYRE
11	Assistance à l'Enseignement des TP d'Odontologie Conservatrice	FASO2 (étudiants avec un très bon niveau d'OCE)	Aide à l'enseignement des TP d'odontologie conservatrice des FGSO2	4 (maxi 2 par vacation)	1 vacation de 3 h hebdomadaire toute l'année	Faculté	Assiduité	Pr J-C. MAURIN
12	Assistance à l'Enseignement des TP de Prothèse	FASO2 (étudiants avec un très bon niveau de prothèse adjointe en TP)	Aide à l'enseignement des TP de prothèse des FGSO2	4 (2 le lundi vac 2 ; 2 le lundi vac 3)	1 vacation de 3 h hebdomadaire toute l'année	Faculté	Assiduité	Dr M. DUCRET
13	Assistance à l'Enseignement des TP d'Odontologie Conservatrice/Prothèse	FASO2 (étudiants avec un très bon niveau d'OCE et de prothèse fixée)	Aide à l'enseignement des TP d'odontologie conservatrice et de prothèse des FGSO3	8 pour TP FGSO3 (maxi 2 par vacation)	1 vacation de 4h hebdomadaire toute l'année	Faculté	Assiduité + implication dans l'enseignement	Dr C. VILLAT Dr R. NOHARET
14	Assistance à l'Enseignement des TP d'Odontologie Pédiatrique	FASO2 (étudiants avec un très bon niveau d'odontologie pédiatrique)	Aide à l'enseignement des TP d'odontologie pédiatrique des FASO1	1	20 vacances (mardi après-midi)	Faculté	Assiduité	Pr J-J. MORRIER
15	Assistance à l'Enseignement des TP de Prothèse Totale	FASO1 FASO2	Aide à l'enseignement des TP de prothèse totale des FGSO3	2	1 vacation de 3h hebdomadaire pendant le semestre 2	Faculté	Assiduité	Pr C. MILLET
16	Assistance à la recherche clinique	FASO1 FASO2	Participation des étudiants aux différentes étapes de la réalisation d'un projet de recherche clinique	6 (2 par vacation)	Organisation en fonction des projets de recherche clinique en cours	CSD	Assiduité + Implication	Pr B. GROSGOGEAT
17	Consultation de prévention bucco-dentaire à l'intention des étudiants de Lyon	FASO2	Gérer cette consultation : communication avec les étudiants de Lyon1, prise de RDV et réalisation des consultations à l'aide d'un questionnaire et d'outils de prévention	2	Vacation 3 les mardis et Vacation 3 les jeudis toute l'année	CSD- Sémiologie Bureau + fauteuil	Assiduité + Implication	Pr D. SEUX Dr M. LUCCHINI
18	Assistance bloc opératoire	FASO2	Assistance des interventions au bloc opératoire dans le service de chirurgie	2	Vacation 2 les mardis toute l'année	CSD – UF chirurgie	Assiduité	Dr S. VEYRE
19	Histoire de l'Art Dentaire	FGSO3 FASO1 FASO2	Connaître l'histoire de l'art dentaire	4	1 vacation de 3h hebdomadaire toute l'année (jeudi après-midi)	Faculté	Assiduité + Travail personnel (Mémoire, poster ou présentation Power Point)	Pr D. SEUX Dr C. DESBOIS
20	Hygiène Bucco-Dentaire en Carcinologie	FASO2	Assistance à la prise en charge bucco-dentaire en cancérologie	2	1 vacation hebdomadaire	Centre Léon Bérard	Assiduité	Dr A. DESOUTTER Dr C. LAINÉ
21	Initiation à la Recherche Expérimentale	FGSO3 FASO1 FASO2	Participer à des activités de recherche	10	Formation aux ressources documentaires à la BU Santé + travaux de groupe	Faculté	Assiduité + Implication	Pr B. GROSGOGEAT
22	Préparation à l'Internat	FASO2 TCEO1	Préparation au concours de l'Internat			Faculté	Assiduité	Pr C. VILLAT

23	Préparation de la Thèse d'Exercice	TCEO1	Choix et dépôt d'un sujet, recherche bibliographique, analyse, rédaction du mémoire (15 pages minimum)		2 x 1h30 de formation aux ressources documentaires à la BU Santé + 80h de travail personnel	Rockefeller + Faculté	Assiduité + Mémoire	Pr D. SEUX
24	Sciences Humaines et Sociales	FGSO2 FGSO3	Soutien scolaire des enfants en difficulté (AFEV) + (Association Urgence Social Rue)	AFEV : 20 FGSO2 20 FGSO3 Samu Social : 4	1 vacation hebdomadaire toute l'année		Assiduité	Pr D. SEUX
25	Stage de Sensibilisation à la Vie Professionnelle	FGSO2 FGSO3	Acquérir une connaissance des différents aspects du métier de chirurgien-dentiste	non limité (ne peut être réalisé qu'une seule fois)	1 vacation hebdomadaire toute l'année le jeudi après-midi	Cabinet dentaire (Praticien = Maître de stage) (stage à effectuer avant fin mars)	Assiduité + Rapport d'activité à rendre avant le 15 avril	Pr D. SEUX
26	Tutorat en Odontologie Conservatrice	FASO2	Encadrement des étudiants, inlays et onlays en composite, préparation de facettes directes et indirectes en composite, blanchiment, restaurations complexes en amalgames, cariologie, laser	6 (3 étudiants par vacation)	1 vacation de 3h hebdomadaire toute l'année (lundi vacation 3, mercredi vacation 3)	CSD - UF d'OCE	Assiduité + Activité clinique	Pr J-C. MAURIN Pr C. VILLAT
27	Tutorat en Prothèses	FASO2	Encadrement des étudiants. Approfondissement des connaissances. Aide à l'élaboration des plans de traitement prothétique. Réalisation de cas cliniques "complexes".	2	1 vacation de 3h hebdomadaire toute l'année	CSD - UF de prothèse et Laboratoire de prothèse	Assiduité	Dr R. NOHARET
28	Unité d'Enseignement de première année de Master	FGSO, FASO, TCEO1	Suivre l'enseignement d'une UE de Master 1 Recherche	Inscription préalable dans le Département de Biologie Humaine			Assiduité aux cours de l'UE	Pr B. GROSGOGÉAT
29	Assistance de bloc opératoire et consultations de médecine bucco-dentaire pédiatrique	FASO1	Apprentissage des techniques d'aide opératoire au bloc, abord de l'enfant en consultations, pathologies générales, maladies rares et syndromes plurimalformatifs	2	tous les jeudis de 8h à 16h avec alternance des étudiants 1 jeudi/2 ou alternance semestrielle	Hôpital Femme Mère Enfant	Assiduité et présentation d'un cas clinique	Pr P. FARGE
30	Assistance Manifestations odontologiques associées aux maladies rares	FASO1	Assistance lors des consultations destinées aux patients atteints de maladies rares	1 par vacation (2 étudiants / an)	1 vacation de 3h hebdomadaire par semestre (2 étudiants / an)	CSD – UF odontologie pédiatrique	Assiduité	Pr J-J. MORRIER
31	Enseignement Optionnel en chirurgie orale	FASO1 FASO2	Maîtrise d'une intervention au bloc opératoire sous anesthésie locale (de l'indication au geste et aux consignes post-opératoires)	2 par vacation (4 étudiants / an)	2 vacations de 3h hebdomadaire par semestre (4 étudiants / an)	CSD – UF Chirurgie	Présentiel Assiduité	Dr A. LAFON Dr A-G CHAUX
32	Assistance Implantologie clinique	FASO2	Réalisation de plans de traitement et traitements implantaires, aides opératoires	2 par vacation (8 étudiants / an)	2 vacations de 3h hebdomadaire par semestre (mardi vac 3 - jeudi vac 2)	CSD	Assiduité	Dr P. EXBRAYAT

33	Apprentissage relationnel par simulation humaine en OCE	FASO1	Séances de simulation humaine avec jeux de rôle afin d'évaluer l'approche comportementale de l'étudiant face à son patient	8 semestre 2	6 séances + travail personnel semestre 1 ou 2 (Jeudi vac 2)	Faculté - salle de prévention	Assiduité + travail personnel	Pr J-C. MAURIN Pr D. SEUX
34	Parodontologie Hospitalière	FASO2	Assistance aux projets de Recherche Clinique et aux activités de soins en Parodontologie	1 par vacation (2 étudiants/an)	1 vacation de 3h hebdomadaire par semestre (2 étudiants / an)	CSD – UF Parodontologie	Assiduité implication dans l'UF	Dr K. GRITSCH
35	Interactivité autour de la prescription médicale	FASO1 FASO2	Détecter les pièges liés à la rédaction des ordonnances Prescrire de façon adaptée et méthodique (terrain particulier, galénique, allergies)	2	2 séances en salle informatique (Buire)(2 vacations) 6 vacations en clinique + travail personnel	Faculté : salle informatique et au CSD	Assiduité et implication dans l'organisation des prescriptions dans le service	Dr A. LAFON Dr A. G. CHAUX Dr J SANTAMARIA
36	Gestion des complications implantaire	FASO2	Assister un étudiant de TCEO1 à la prise en charge des complications en implantologie	3	Mercredi vacation 1, 2, 3 (1 étudiant/vacation)	CSD	Assiduité	Dr A. LAFON Dr L. VENET
37	UELC pluridisciplinaire de prévention en santé	FGSO3 FASO1	Apprendre les méthodes de communication en tant que professionnel de santé, à travers l'étude des grandes thématiques de santé publique (addictions, vaccinations, nutrition...)	5	18 h en présentiel au semestre 1+ 20h de travail personnel, notamment en e-learning	Rockefeller	Assiduité	Dr B. THIVICHON
38	Tutorat en CFAO	FASO2	Approfondissement des connaissances. Réalisation de cas cliniques « complexes » et en numérique	4	1 vacation de 3h hebdomadaire toute l'année (vacation 2 du mercredi)	CSD – UF de prothèse et Laboratoire de prothèse	Assiduité	Dr M. DUCRET
39	UELC de pratique odontologique au bloc opératoire sous anesthésie générale	FASO1 FASO2	Acquérir les compétences nécessaires à la prise en charge des patients candidats à l'anesthésie générale (consultation pré-opératoire, staff clinique, aide opératoire)	2	Lundi vacation 2, 3 (1 étudiant/vacation). En option, possibilité d'assistance opératoire mercredi vacation 1 et 2	CSD – Bloc opératoire du CH de Givors	Assiduité	Dr J. SANTAMARIA Dr A. LAFON
40	Assistance en Dentisterie Restauratrice Endodontie	FASO1 FASO2	Préparation des consultations spécifiques, tenue des dossiers, Travail à 4 mains Prise en charge de patients en binôme avec le TCEO1 d'activité spécifique ou étudiant de DU Endodontie Initiation au diagnostic, premières consultations	4	1 vacation de 3h hebdomadaire par semestre (sur la journée du lundi et mardi vac 1)	CSD - UF d'OCE	Assiduité + Activité clinique	Pr J-C. MAURIN Pr C. VILLAT
41	Enseignement de la médecine en anglais	Etudiants en FGSO3, FASO1, FASO2	Perfectionnement en anglais médical afin de parfaire l'expression lors de congrès internationaux, lors d'échanges et discussions avec des collègues anglophones ou lors de la prise en charge de patients anglophones	2	60 heures Octobre à Avril Jeudi après-midi	UFR médecine Lyon Est- Rockefeller	CC : présentation orale en fin d'année	Dr J. McGREGOR Ms. B. SCHAFF

42	Assistance aux Urgences dentaires	FASO1	Aide à la tenue des dossiers médicaux, rédaction des courriers, assistance au fauteuil, puis prise en charge de patients au cours de l'année	4 (2 étudiants par semestre)	Une ½ journée hebdomadaire sur un semestre (mercredi matin ou jeudi après-midi)	CSD - UF des Urgences dentaires	Assiduité + présentation d'un cas clinique	Pr J-C. FARGES J. SANTAMARIA
43	Odontologie Hospitalière	FASO1	Assistance aux activités de soins et de chirurgies afin de se familiariser avec les spécificités de prise en charge en odontologie hospitalière (polypathologies, patients sous biphosphonates ou anticoagulants)	1 étudiant/vacation 2 étudiants / an	1 vacation hebdomadaire de 4 h par semestre lundi après-midi	Hôpital Edouard Herriot Pavillon R	Assiduité et présentation d'un cas clinique	Dr A. DESOUTTER Pr J-C. FARGES
44	Assistance "Soins spécifiques" en odontologie hospitalière	FASO1	Jeudi après-midi: assistance consultation douleurs orofaciales chroniques et dysfonctionnements temporo-mandibulaires	1 étudiant/vacation 2 étudiants / an	1 vacation hebdomadaire de 4 heures par semestre jeudi après-midi	Hôpital Edouard Herriot Pavillon R	Assiduité et présentation d'un cas clinique	J-C. FARGES Dr A. CHANLON
45	Tutorat étudiants	FGSO2 à FASO2	Fournir un accompagnement pour la réussite des étudiants en PASS ainsi que des étudiants en FGSO2 issus des LAS	10 étudiants	Sur l'année universitaire – Calendrier à déterminer avec les étudiants concernés	Faculté d'odontologie	Assiduité – Rapport d'activité	Pr J-C. MAURIN
46	Dent-Mon-Ecole	FGSO2 et FGSO3	Intervention dans les écoles Apprentissage des stratégies de prévention primaire, secondaire et tertiaire Participation à l'élaboration du programme éducatif Contact avec les maîtresses et les parents Participation à une vie associative	2 étudiants (FGSO2) 2 étudiants (FGSO3)	2 séances de préparation 6 interventions dans les écoles (demi-journée)	Ecoles primaires du grand Lyon	Assiduité	F. VIRARD

LISTE DES ABRÉVIATIONS	
Association de la Fondation Etudiante pour la Ville	AFEV
Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences	AFGSU
Centre de Soins Dentaires	CSD
Certificat de Synthèse Clinique et Thérapeutique	CSCT
Commission Formation et Vie Universitaire	CFVU
Contrôle Continu	CC
Contrôle Terminal	CT
Cours Magistraux	CM
Diplôme d'Études Spécialisées	DES
Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Odontologiques	DFASO
Diplôme de Formation Générale en Sciences Odontologiques	DFGSO
Élément Constitutif	EC
Enseignement Dirigé	ED
Formation Approfondie en Sciences Odontologiques, 1 ^{ère} année	FASO1
Formation Approfondie en Sciences Odontologiques, 2 ^{ème} année	FASO2
Formation Générale en Sciences Odontologiques, 2 ^{ème} année	FGSO2
Formation Générale en Sciences Odontologiques, 3 ^{ème} année	FGSO3
Troisième Cycle court des Études Odontologiques, 6 ^{ème} année	TCEO1
Licence avec option Accès Santé	LAS
Modalités de Contrôle des Connaissances et Compétences	MCCC
Parcours Accès Santé Spécifique	PASS
Travaux Dirigés	TD
Travaux Pratiques	TP
Unité d'Enseignement	UE
Unité d'Enseignement librement choisie	UELCL

CALENDRIERS DES EXAMENS ET DES CONGÉS ÉTUDIANTS

1^{er} semestre					
FGSO2	FGSO3	FASO1	FASO2		TCEO1 ANNUALISATION
				CSCT	
Rentrée MARDI 31 AOÛT 2021					
			PARCOURS INTEGRATION CENTRE DE SOINS DU MAR 31 AOÛT AU VEN 10 SEPT 2021		RENTÉE HOSPITALIERE Lun 20 sept 2021
<u>SESSION 1</u>					
Semaine du 6 au 10 déc 2021	Semaine du 13 au 17 déc 2021	Semaine du 3 au 7 janv 2022			Mer 29 sept 2021
Retour des notes					
Jeudi 6 janv 2022		Vend 28 janv 2022			Ven 28 janv 2022
Délibération des jurys					
Jeudi 20 janv 2022		Mardi 8 fév 2022			Ven 8 juil 2022 (sous réserve dates de jurys PASS/LAS)
<u>SESSION 2</u>					
Semaine du 14 au 18 fév 2022		(En même temps que session 2 du S2)			(En même temps que session 2 du S2)
Retour des notes					
Ecrit : lun 7 mars 2022					
TP : Ven 1er juil 2022					
Délibération des jurys					
Ven 8 juil 2022 (sous réserve dates de jurys PASS/LAS)					
2^{ème} semestre					
FGSO2	FGSO3	FASO1	FASO2		TCEO1 ANNUALISATION
				CSCT	
<u>SESSION 1</u>					
Semaine du 2 au 6 mai 2022	Semaine du 9 au 13 mai 2022	Semaine du 16 au 20 mai 2022	du 19 au 25 mai 2021	ECRIT : lun 2 mai 2022 ORAL: Jeu 5 et ven 6 mai 2022	
Retour des notes					
Mar 31 Mai 2022		Lun 27 juin 2022		Ven 27 mai 2022	
Délibération des jurys					
Mar 7 juin 2022		Ven 8 juil 2022 (sous réserve dates de jurys PASS/LAS)		Mar 7 juin 2022	
<u>SESSION 2</u>					
Semaine du 20 au 24 juin 2022		Semaine du 22 et 26 août 2022			
Retour des notes					
Jeu 30 juin 2022		Jeu 25 août 2022			
Délibération des jurys					
Ven 8 juil 2022 (sous réserve dates de jurys PASS/LAS)		Lun 29 août 2022			



Calendrier des congés étudiants 2021-2022

Rentrée universitaire : à compter du lundi 23 août 2021.

Vacances de Toussaint (pour les formations proposant des congés) : du dimanche 24 octobre 2021 au dimanche 31 octobre 2021.

Vacances de Noël : du dimanche 19 décembre 2021 au dimanche 2 janvier 2022.

Vacances d'hiver (pour les formations proposant des congés) : du dimanche 20 février 2022 au dimanche 27 février 2022.

Vacances de printemps (pour les formations proposant des congés) : du dimanche 17 avril 2022 au dimanche 24 avril 2022.

Pont de l'Ascension : du jeudi 26 mai 2022 au dimanche 29 mai 2022.

Remarques :

- Les stages des formations pourront ne pas respecter les vacances proposées ;
- Les formations co-accréditées pourront déroger si nécessaire à ces périodes en cas de divergence avec le planning proposé par les établissements partenaires ;